

DocuSigned by:

Marc HUBLE

A0F5709BD31F489...

COMPTE DE RESULTAT PRODUCTION

	30/06/2023	%	30/06/2022	%	Variation N/N-	%
Ventes de marchandises			123 000,00	100,00	-123 000,00	-100,00
Production vendue	281 000,00	100,00			281 000,00	
CHIFFRE D’AFFAIRES	281 000,00	100,00	123 000,00	100,00	158 000,00	128,46
Production stockée ou déstockage						
Production immobilisée						
PRODUCTION DE L’EXERCICE	281 000,00	100,00			281 000,00	
Production de l’ex. + vtes marchandises	281 000,00	100,00	123 000,00	100,00	158 000,00	128,46
Achats de marchandises						
Variation stocks de marchandises						
Achats de matières premières et autres appro.						
Variation de stocks matières premières et autre						
Sous-traitance	25 000,00	8,90	185 000,00	150,41	-160 000,00	-86,49
Achats consommés	25 000,00	8,90	185 000,00	150,41	-160 000,00	-86,49
MARGE BRUTE	256 000,00	91,10	-62 000,00	-50,41	318 000,00	-512,90
Autres achats						
Services extérieurs			449,04	0,37	-449,04	-100,00
Autres services extérieurs	58 417,45	20,79	2 092,50	1,70	56 324,95	NS
Autres achats et charges externes	58 417,45	20,79	2 541,54	2,07	55 875,91	NS
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	197 582,55	70,31	-64 541,54	-52,47	262 124,09	-406,13
Subventions d’exploitation						
Impôts et taxes	1 999,05	0,71	202,84	0,16	1 796,21	885,53
Rémunérations						
Charges sociales						
Charges de personnel						
EXCEDENT BRUT D’EXPLOITATIO	195 583,50	69,60	-64 744,38	-52,64	260 327,88	-402,09
Reprises sur amort. et prov. et transferts de ch						
Autres produits d’exploitation						
Dotations aux amortissements sur immobilisati						
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charg						
Autres charges d’exploitation						
Autres charges et produits						
RESULTAT D’EXPLOITATION	195 583,50	69,60	-64 744,38	-52,64	260 327,88	-402,09
Bénéfice attribué, perte transférée						

COMPTE DE RESULTAT PRODUCTION

	30/06/2023	%	30/06/2022	%	Variation N/N-	%
Perte supportée, bénéfice transféré						
Produits financiers de participation	41 442,00	14,75	10 013 651,74	NS	-9 972 209,74	-99,59
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés	317 162,33	112,87			317 162,33	
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de VMP						
Autres produits financiers						
Reprises sur amort. et prov. et transferts de ch						
Produits financiers	358 604,33	127,62	10 013 651,74	NS	-9 655 047,41	-96,42
Dotations financières aux amortissements et pr						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de VMP						
Autres charges financières	2 962,02	1,05	8 796,46	7,15	-5 834,44	-66,33
Intérêts et charges assimilées						
Charges financières	2 962,02	1,05	8 796,46	7,15	-5 834,44	-66,33
RESULTAT FINANCIER	355 642,31	126,56	10 004 855,28	NS	-9 649 212,97	-96,45
RESULTAT COURANT AV. IMPÔT	551 225,81	196,17	9 940 110,90	NS	-9 388 885,09	-94,45
Produits exceptionnels sur opérations de gestio			15 313,98	12,45	-15 313,98	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capita	15 096 484,59	NS			15 096 484,59	
Autres produits exceptionnels						
Reprises sur amort. et prov. et transferts de ch	3 926,00	1,40			3 926,00	
Produits exceptionnels	15 100 410,59	NS	15 313,98	12,45	15 085 096,61	NS
Charges exceptionnelles sur opérations de gest			5 174,00	4,21	-5 174,00	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capi	17 709 401,00	NS			17 709 401,00	
Autres charges exceptionnelles						
Dotations exceptionnelles aux amort. et prov.						
Charges exceptionnelles	17 709 401,00	NS	5 174,00	4,21	17 704 227,00	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2 608 990,41	-928,47	10 139,98	8,24	-2 619 130,39	NS
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	133 557,00	47,53	111 000,00	90,24	22 557,00	20,32
TOTAL DES PRODUITS	15 740 014,92		10 151 965,72		5 588 049,20	55,04
TOTAL DES CHARGES	17 931 336,52		312 714,84		17 618 621,68	NS
RESULTAT NET	-2 191 321,60	-779,83	9 839 250,88	NS	-12 030 572,48	-122,27

**SAS
SVI AUDIT**

605 RUE SAINT FUSCIEN
80092 AMIENS CEDEX 3

Exercice du 01 juillet 2022 au 30 juin 2023
Comptes arrêtés au 30 juin 2023

COMPTES ANNUELS

DocuSigned by:

Marc HUBLE

A0F5709BD31F489...

SA SECOVI

605 RUE SAINT FUSCIEN
BP 50067
80092 AMIENS

DocuSigned by:
Marc HUBLE
A0F5709BD31F489...

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2023	Net 30/06/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	18 370,00		18 370,00	17 715 571,00
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	18 370,00		18 370,00	17 715 571,00
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	26 400,00		26 400,00	
Autres créances	2 377 238,07		2 377 238,07	946 966,66
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	22 470 377,76		22 470 377,76	10 252 985,14
Charges constatées d'avance (3)	471,25		471,25	496,25
TOTAL ACTIF CIRCULANT	24 874 487,08		24 874 487,08	11 200 448,05
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	24 892 857,08		24 892 857,08	28 916 019,05
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

	30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	14 289 700,00	14 289 700,00
Primes d’émission, de fusion, d’apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	938 632,50	446 669,96
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	11 676 669,65	4 029 381,31
Report à nouveau		
RESULTAT DE L’EXERCICE (bénéfice ou perte)	-2 191 321,60	9 839 250,88
Subventions d’investissement		
Provisions réglementées		3 926,00
TOTAL CAPITAUX PROPRES	24 713 680,55	28 608 928,15
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	129,67	156,90
Emprunts et dettes financières diverses (3)	102 854,86	211 850,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 200,00	1 200,00
Dettes fiscales et sociales	32 913,00	93 804,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	79,00	80,00
Produits constatés d’avance (1)		
TOTAL DETTES	179 176,53	307 090,90
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	24 892 857,08	28 916 019,05
(1) Dont à plus d’un an (a)		
(1) Dont à moins d’un an (a)	179 176,53	307 090,90
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	129,67	156,90
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l’exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

SAS SVI AUDIT
605, rue Saint Fuscien
80092 AMIENS cedex3

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos au 30 Juin 2023

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS
RAPPORT SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

du Commissaire aux Comptes

de la SVI AUDIT
Société par Actions Simplifiée au capital de 14 289 700 Euros
Siège social à AMIENS (80000) - 605, rue Saint Fuscien
- RCS AMIENS B 808 502 090 -

Présenté à l'Assemblée Générale
Statuant sur les comptes du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023

A l'assemblée générale de la société SVI AUDIT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SVI AUDIT relatifs à l'exercice clos le 30 Juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CAMON, le 4 Décembre 2023

Pour la Société AUDISOM
Stéphane ROUAS
Commissaire aux Comptes



SARL au capital social de 100 000 €

654 rue Roger Salengro 80450 Camon

Tél. : 03 22 46 17 41 - Fax : 03 22 47 38 98

SIRET : RCS Amiens 453 203 440 00046 - APE NAF 6920Z - TVA INTRA FR 354 532 03440

AUDISOM
654 Rue Roger Salengro
80450 CAMON

Tél : 03 22 46 17 41 Fax : 03 22 47 38 98
453 203 440 RCS AMIENS

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2023	Net 30/06/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	18 370,00		18 370,00	17 715 571,00
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	18 370,00		18 370,00	17 715 571,00
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	26 400,00		26 400,00	
Autres créances	2 377 238,07		2 377 238,07	946 966,66
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	22 470 377,76		22 470 377,76	10 252 985,14
Charges constatées d'avance (3)	471,25		471,25	496,25
TOTAL ACTIF CIRCULANT	24 874 487,08		24 874 487,08	11 200 448,05
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	24 892 857,08		24 892 857,08	28 916 019,05
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

AUDISOM
 654 Rue Roger Salengro
 80450 CAMON
 Tél : 03 22 46 17 41 Fax : 03 22 47 38 98
 453 203 440 RCS AMIENS

BILAN PASSIF

	30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	14 289 700,00	14 289 700,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation	938 632,50	446 669,96
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	11 676 669,65	4 029 381,31
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-2 191 321,60	9 839 250,88
Subventions d'investissement		3 926,00
Provisions réglementées	24 713 680,55	28 608 928,15
TOTAL CAPITAUX PROPRES		
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	129,67	156,90
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	102 854,86	211 850,00
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	43 200,00	1 200,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 913,00	93 804,00
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	79,00	80,00
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)	179 176,53	307 090,90
TOTAL DETTES		
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	24 892 857,08	28 916 019,05
(1) Dont à plus d'un an (a)	179 176,53	307 090,90
(1) Dont à moins d'un an (a)	129,67	156,90
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

AUDISOM

654 Rue Roger Salengro

80450 CAMON

Tél : 03 22 46 17 41 Fax : 03 22 47 38 98

453 203 440 RCS AMIENS

COMPTES DE RESULTAT PRODUCTION

	30/06/2023	%	30/06/2022	%	Variation N/N-	%
Ventes de marchandises			123 000,00	100,00	-123 000,00	-100,00
Production vendue	281 000,00	100,00			281 000,00	
CHIFFRE D'AFFAIRES	281 000,00	100,00	123 000,00	100,00	158 000,00	128,46
Production stockée ou déstockage						
Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	281 000,00	100,00			281 000,00	
Production de l'ex. + vtes marchandises	281 000,00	100,00	123 000,00	100,00	158 000,00	128,46
Achats de marchandises						
Variation stocks de marchandises						
Achats de matières premières et autres appro.						
Variation de stocks matières premières et autre						
Sous-traitance	25 000,00	8,90	185 000,00	150,41	-160 000,00	-86,49
Achats consommés	25 000,00	8,90	185 000,00	150,41	-160 000,00	-86,49
MARGE BRUTE	256 000,00	91,10	-62 000,00	-50,41	318 000,00	-512,90
Autres achats						
Services extérieurs			449,04	0,37	-449,04	-100,00
Autres services extérieurs	58 417,45	20,79	2 092,50	1,70	56 324,95	NS
Autres achats et charges externes	58 417,45	20,79	2 541,54	2,07	55 875,91	NS
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	197 582,55	70,31	-64 541,54	-52,47	262 124,09	-406,13
Subventions d'exploitation						
Impôts et taxes	1 999,05	0,71	202,84	0,16	1 796,21	885,53
Rémunérations						
Charges sociales						
Charges de personnel						
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATIO	195 583,50	69,60	-64 744,38	-52,64	260 327,88	-402,09
Reprises sur amort. et prov. et transferts de ch						
Autres produits d'exploitation						
Dotations aux amortissements sur immobilisati						
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charg						
Autres charges d'exploitation						
Autres charges et produits						
RESULTAT D'EXPLOITATION	195 583,50	69,60	-64 744,38	-52,64	260 327,88	-402,09
Bénéfice attribué, perte transférée						

AUDISOM

654 Rue Roger Salengro

80450 CAMON

Tél : 03 22 46 17 41 Fax : 03 22 46 38 08

453 203 440 RCS AMIENS

COMPTE DE RESULTAT PRODUCTION

	30/06/2023	%	30/06/2022	%	Variation N/N-	%
Perte supportée, bénéfice transféré						
Produits financiers de participation	41 442,00	14,75	10 013 651,74	NS	-9 972 209,74	-99,59
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés	317 162,33	112,87			317 162,33	
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de VMP						
Autres produits financiers						
Reprises sur amort. et prov. et transferts de ch						
Produits financiers	358 604,33	127,62	10 013 651,74	NS	-9 655 047,41	-96,42
Dotations financières aux amortissements et pr						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de VMP						
Autres charges financières	2 962,02	1,05	8 796,46	7,15	-5 834,44	-66,33
Intérêts et charges assimilées						
Charges financières	2 962,02	1,05	8 796,46	7,15	-5 834,44	-66,33
RESULTAT FINANCIER	355 642,31	126,56	10 004 855,28	NS	-9 649 212,97	-96,45
RESULTAT COURANT AV. IMPÔT	551 225,81	196,17	9 940 110,90	NS	-9 388 885,09	-94,45
Produits exceptionnels sur opérations de gestio			15 313,98	12,45	-15 313,98	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capita	15 096 484,59	NS			15 096 484,59	
Autres produits exceptionnels						
Reprises sur amort. et prov. et transferts de ch	3 926,00	1,40			3 926,00	
Produits exceptionnels	15 100 410,59	NS	15 313,98	12,45	15 085 096,61	NS
Charges exceptionnelles sur opérations de gest			5 174,00	4,21	-5 174,00	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capi	17 709 401,00	NS			17 709 401,00	
Autres charges exceptionnelles						
Dotations exceptionnelles aux amort. et prov.						
Charges exceptionnelles	17 709 401,00	NS	5 174,00	4,21	17 704 227,00	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2 608 990,41	-928,47	10 139,98	8,24	-2 619 130,39	NS
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	133 557,00	47,53	111 000,00	90,24	22 557,00	20,32
TOTAL DES PRODUITS	15 740 014,92		10 151 965,72		5 588 049,20	55,04
TOTAL DES CHARGES	17 931 336,52		312 714,84		17 618 621,68	NS
RESULTAT NET	-2 191 321,60	-779,83	9 839 250,88	NS	-12 030 572,48	-122,27

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS SVI AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023, dont le total est de 24 892 857 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 2 191 322 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/10/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

* Constructions : 10 à 50 ans

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

NOTES SUR LE BILAN

ACTIF IMMOBILISE

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement – Fonds commercial – Autres postes d'immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles				
– Terrains – Constructions sur sol propre – Constructions sur sol d'autrui – Installations générales, agencements et aménagements des constructions – Installations techniques, matériel et outillage industriels – Installations générales, agencements aménagements divers – Matériel de transport – Matériel de bureau et informatique, mobilier – Emballages récupérables et divers – Immobilisations corporelles en cours – Avances et acomptes Immobilisations corporelles				
– Participations évaluées par mise en équivalence	17 715 571	12 200	17 709 401	18 370
– Autres participations – Autres titres immobilisés – Prêts et autres immobilisations financières Immobilisations financières	17 715 571	12 200	17 709 401	18 370
ACTIF IMMOBILISE	17 715 571	12 200	17 709 401	18 370

NOTES SUR LE BILAN

ACTIF CIRCULANT

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 404 109 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	26 400	26 400	
Autres	2 377 238	2 377 238	
Capital souscrit – appelé, non versé	471	471	
Charges constatées d'avance			
Total	2 404 109	2 404 109	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
INTERETS COURUS	23 872
PRODUITS A RECEVOIR	314 079
Total	337 951

NOTES SUR LE BILAN

CAPITAUX PROPRES

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 14 289 700,00 euros décomposé en 142 897 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	3 926		3 926	
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	3 926		3 926	
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières			3 926	
Exceptionnelles				

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 179 177 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	130	130		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 200	43 200		
Dettes fiscales et sociales	32 913	32 913		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	102 934	102 934		
Produits constatés d'avance				
Total	179 177	179 177		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	102 855			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT. NON PARVENUES	1 200
INTERETS COURUS BANCAIRES	130
CHARGES A PAYER	79
Total	1 409

NOTES SUR LE BILAN

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONST D AVANCE	471		
Total	471		

**RAPPORT SPECIAL SUR LES
CONVENTIONS REGLEMENTEES**

du Commissaire aux Comptes

de la SVI AUDIT
Société par Actions Simplifiée au capital de 14 289 700 Euros
Siège social à AMIENS (80000) - 605, rue Saint Fuscien
- RCS AMIENS B 808 502 090 -

présenté à l'Assemblée Générale
Statuant sur les comptes du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023

A l'assemblée générale de la société SVI AUDIT,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il nous a été donné avis des conventions suivantes intervenues au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de Commerce.

Première convention :

Personne concernée : la société SCI GRAND STADE

Nature et objet : convention de compte courant

Modalités : votre société a fait une avance en compte courant à la société SCI GRAND STADE. Le solde au 30/06/2023 s'élève à la somme de 579800 €. Lequel a été rémunéré au taux de 4,07 %, ce qui a généré un produit financier de 14535 € sur l'exercice.

Deuxième convention :

Personne concernée : la société SECOVI PARTNERS

Nature et objet : convention de prestation

Modalités : Votre société a facturé à la société SECOVI PARTNERS des prestations d'interventions, prestations comptables et administratives sur l'exercice qui se sont élevées à la somme de 121000 € HT.

Troisième convention :

Personne concernée : la société NAOS HOTEL GROUPE

Nature et objet : convention de compte courant

Modalités : votre société a fait une avance en compte courant à la société NAOS HOTEL GROUPE. Le solde au 30/06/2023 s'élève à la somme de 650000 €. Lequel a été rémunéré au taux de 4,07 %, ce qui a généré un produit financier de 9277,37 € sur l'exercice.

Quatrième convention :

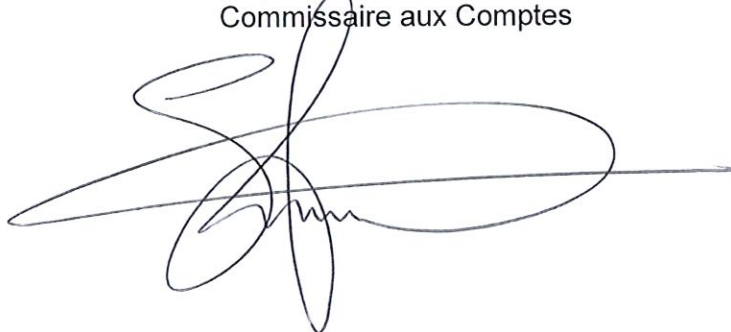
Personne concernée : la société SECOVI

Nature et objet : convention de prestation

Modalités : votre société a facturé à la société SECOVI des prestations d'interventions, prestations comptables et administratives sur l'exercice qui se sont élevées à la somme de 160000 € HT.

Fait à CAMON, le 4 Décembre 2023

Pour la société AUDISOM
Stéphane ROUAS
Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line and a small flourish.

SVI AUDIT

Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 14.289.700,00 euros
Siège social : 605, Rue Saint Fuscien 80000 AMIENS
RCS AMIENS 808.502.090

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 29 DECEMBRE 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à -2 191 321,60 euros de la manière suivante :

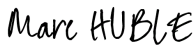
Perte de l'exercice : -2 191 321,60 euros

Prélèvement sur les réserves :

- sur le compte "autres réserves" 2 191 321,60 euros

Le compte « autres réserves » ressort ainsi à 9 485 348,05 euros.

Certifié conforme
Le Président

DocuSigned by:

A0F5709BD31F489...

ANNEXE

DocuSigned by:
Marc HUBLE
A0F5709BD31F489...

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS SVI AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023, dont le total est de 24 892 857 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 2 191 322 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/10/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

* Constructions : 10 à 50 ans

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

NOTES SUR LE BILAN

ACTIF IMMOBILISE

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d’établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d’immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d’autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier				
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	17 715 571	12 200	17 709 401	18 370
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	17 715 571	12 200	17 709 401	18 370
ACTIF IMMOBILISE	17 715 571	12 200	17 709 401	18 370

NOTES SUR LE BILAN

ACTIF CIRCULANT

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 404 109 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	26 400	26 400	
Autres	2 377 238	2 377 238	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	471	471	
Total	2 404 109	2 404 109	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
INTERETS COURUS	23 872
PRODUITS A RECEVOIR	314 079
Total	337 951

NOTES SUR LE BILAN

CAPITAUX PROPRES

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 14 289 700,00 euros décomposé en 142 897 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	3 926		3 926	
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	3 926		3 926	
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles			3 926	

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 179 177 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	130	130		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 200	43 200		
Dettes fiscales et sociales	32 913	32 913		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	102 934	102 934		
Produits constatés d'avance				
Total	179 177	179 177		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	102 855			

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT. NON PARVENUES	1 200
INTERETS COURUS BANCAIRES	130
CHARGES A PAYER	79
Total	1 409

NOTES SUR LE BILAN

Comptes de régularisation

Charges constatées d’avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONST D AVANCE	471		
Total	471		